

NUMERO : 2025- 124
DÉCISION DU MAIRE

Le Maire de la ville de Sarcelles,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 2020-063 du Conseil municipal du 05 juillet 2020, reçue en sous-préfecture le 07 juillet 2020, portant délégation de pouvoir au Maire,

Vu la proposition de l'association "Compagnie Ame-Racine" représentée par Madame Véronique Dubois, 30ter rue des Joncs, 17480 Le Château d'Oléron, ayant pour objet la représentation du spectacle "Cœur Courage" le mercredi 4 juin 2025,

Considérant les orientations de la Ville de Sarcelles dans le domaine de la politique culturelle,

Décide :

Article 1 : De conclure un contrat avec l'association "Compagnie Ame-Racine" représentée par Madame Véronique Dubois, 30ter rue des Joncs, 17480 Le Château d'Oléron, ayant pour objet la représentation du spectacle "Cœur Courage" le mercredi 4 juin 2025 pour un montant de 600€ nets de taxes et d'autoriser la signature dudit contrat et de toute pièce annexe idoine.

Article 2 : Que la dépense sera imputée sur le budget communal.

Fait à Sarcelles, le 23^e juin 2025

Le Maire
Patrick HADDAD

